AU FIL DES MOIS

JANVIER 2025

Chers parents,

Bonne Année! Je vous offre mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'occasion du Nouvel An!

Il est important que les élèves soient bien habillés pour jouer dehors. Merci de vous assurer que vos enfants quittent le matin avec tuque, mitaines, pantalon de neige et bottes. Nous avons instauré un nouveau système de lumières (selon la température extérieure) pour les élèves des classes du rez-de-chaussée : selon la couleur des lumières, les élèves savent comment s'habiller pour sortir.

Journées pédagogiques

Le 27 janvier est une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

Urgence Neige

Lors de certaines situations (tempête de neige par exemple), le Centre de services scolaire (CSSP) déclare ses écoles et ses services de garde fermés. Il avise alors la population par l'entremise de son site Internet, de sa page Facebook, de l'application Megafon et des principales stations de radio et de télévision. Un message paraît sur la page d'accueil du Centre de services scolaire à https://cssp.gouv.qc.ca/.

Inscriptions pour l'année scolaire 2025–2026

La période des inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 se déroulera du 3 au 14 février 2025. Pour nos élèves, les inscriptions et les réinscriptions à l'école se feront directement en ligne via le Mozaik Portail Parents.

De nouvelles consignes nous ont été présentées pour les nouvelles inscriptions (préscolaire 5 ans et nouveaux élèves du primaire): lors de l'inscription :

- ✓ Le parent devra fournir une preuve de résidence. Les documents acceptés sont :
  - Compte de taxes scolaire ou municipale;
  - Compte d'électricité (Hydro-Québec)
  - Compte de téléphone (Vidéotron, Bell, etc.)

***** Un bail ou le permis de conduire ne sont pas acceptés comme preuve de résidence *****

- ✓ Le parent devra aussi avoir en main le certificat de naissance.

Il est essentiel que nous ayons reçu les formulaires d'inscription au plus tard le 14 février 2025.

La danse de Louis

À la demande générale, la classique danse de Louis, offerte à tous les élèves, tant du préscolaire que du primaire. Pour bien organiser cette activité, nous aurons besoin d'une quinzaine de parents bénévoles pour nous aider à accueillir les enfants et noter leur présence, superviser les différentes zones, servir jus et collation spéciale et superviser les départs. Cette activité aura lieu en soirée, **de 18h30 à 20h le mercredi 12 février.**
Vous recevrez dans les prochains jours un lien Forms par courriel pour inscrire votre enfant et nous indiquer si vous pouvez être bénévole. Toutes les informations essentielles y figureront.

Aidez-nous à faire de cette activité une soirée mémorable!

Des nouvelles du personnel de l'école

À la suite de l'accident de la navette fluviale de juin dernier, nos enseignantes reviennent peu à peu : Mme Annie Furlong est revenue en octobre dernier et Mme Véronique Verville revient progressivement à partir de la semaine prochaine. Bon retour mesdames, nous sommes heureux de vous revoir en santé!

Par ailleurs, enseignante d'expériences depuis plusieurs années à l'école, Mme Marie-Josée(1re année) prendra une retraite bien méritée à la fin du mois de janvier. Je joins ma voix à la vôtre pour lui souhaiter une retraite en or, remplie de petits bonheurs et de beaucoup de plaisir.

Ménage des casiers

Tous les derniers vendredis du mois, les parents sont invités à entrer dans l'école en fin de journée pour ramasser les vêtements et autres objets personnels dans le casier de leur enfant.

Mini-hockey et lunettes de sécurité

Nous avons mis à la disposition des élèves des lunettes de sécurité qui sont obligatoires pour jouer au mini-hockey. Malheureusement, les élèves n'en prennent pas soin et celles-ci disparaissent au fil des semaines. Les élèves désirant jouer au mini-hockey devront apporter leurs propres lunettes de sécurité. Aussi, seul le mini-hockey sera permis sur la cour pur les prochains mois. Les bâtons de plus de 15'' seront interdits à l'école.

Message de l'infirmière scolaire

Votre enfant a des boutons sur le corps? A-t-il attrapé la varicelle, la 5e maladie ou une autre maladie infectieuse qui doit être déclarée à l'école? Une consultation s'impose. Vous savez, l'exclusion de l'école n'est pas obligatoire dans tous les cas de maladies contagieuses. Toutefois, il est important de considérer que certains élèves pourraient être en danger s'ils sont en contact avec une maladie contagieuse (ex. : déficience du système immunitaire). Il est donc important d'aviser la secrétaire qui nous fera part de la situation afin que l'on évite une telle situation. Il n'y a donc pas de chance à prendre!

La directrice,

Marie-France Grenier

Série de capsules pour favoriser la lecture

Chaque mois, nous insèrerons une capsule d'information pour favoriser la lecture :

Des ressources disponibles pour votre jeune !

En tant que parent, il est normal de vouloir le meilleur pour son enfant, même lorsque les défis se présentent. Votre Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) offre une multitude de services pour les jeunes et leur famille !

Qu'il s'agisse de soutien en cas de troubles de l'attention, d'anxiété, de conflits familiaux, ou de conseils en développement parental, leurs équipes sont là pour vous aider.

Pour obtenir du soutien, communiquez avec l'accueil psychosocial de votre CLSC. Trouvez votre CLSC et découvrez de nombreuses informations et conseils pratiques sur https://cisss.me/servicesjeunesse